

Société d'Articles Hygiéniques « SAH »



Première partie : rapport de gestion 2019 de la Société « SAH »

Deuxième partie : rapport de gestion 2019 du groupe SAH

CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Ces dix dernières années ont été marquées par une série de crises économiques et de chocs négatifs de grande ampleur : d'abord la crise financière mondiale de 2008-2009, puis la crise européenne de la dette souveraine entre 2010 et 2012 et, enfin, les corrections des prix des produits de base entre 2014 et 2016. À l'heure où s'apaisent ces crises et les vents contraires persistants qui les ont accompagnées, l'économie mondiale a pris de la vigueur, offrant davantage de latitude pour réorienter les politiques de manière à résoudre les problèmes de plus long terme qui ralentissent le développement durable dans les domaines économique, social et environnemental.

D'après l'édition des Perspectives économiques mondiales, il est prévu que la croissance mondiale atteindra 3,2 % en 2019, puis accélérera à 3,5 % en 2020 (0,1 point de pourcentage de moins que les projections des PEM d'avril pour les deux années). Les chiffres du PIB qui ont été publiés jusqu'à présent cette année, conjugués au fléchissement général de l'inflation, laissent entrevoir une activité mondiale inférieure aux prévisions. L'investissement et la demande de biens de consommation durables sont modérés dans l'ensemble des pays avancés et des pays émergents, les entreprises et les ménages continuant de freiner leurs dépenses à long terme. En conséquence, le commerce mondial, qui est à forte intensité de machines et de biens de consommation durables, reste languissant. Le rebond de la croissance qui est attendu en 2020 est précaire : il repose sur une stabilisation dans les pays émergents et les pays en développement aujourd'hui en difficulté et sur des progrès dans le règlement des différends commerciaux.

Les prévisions risquent d'être révisées à la baisse. Parmi les risques figurent de nouvelles tensions commerciales et technologiques qui minent l'état d'esprit et ralentissent l'investissement, une augmentation prolongée de l'aversion pour le risque mettant au jour les facteurs de vulnérabilité financière qui continuent de s'accumuler après des années de taux d'intérêt bas, et la montée de tensions désinflationnistes qui accentuent les problèmes de service de la dette, limitent la marge de manœuvre monétaire pour combattre un ralentissement et prolongent la durée des chocs au-delà de la normale.

CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

La situation économique tunisienne est préoccupante. Après 3 baisses trimestrielles consécutives, la croissance du PIB se maintient à un niveau faible (+0,95% au 3ème trimestre 2019 en glissement annuel) et se révèle nettement insuffisant pour résorber un chômage structurel de masse (autour de 15% de la population active). L'inflation a légèrement reculé depuis un an mais demeure élevée à +6,3% en novembre 2019 en. La Tunisie connaît des déficits jumeaux importants. Le dérapage du déficit commercial constitue un point d'attention majeur. Si le gouvernement s'inscrit dans un processus de consolidation budgétaire, le déficit budgétaire reste encore élevé, a -4,8% du PIB en 2018. Avec un besoin de financement d'environ 10 Mds TND sur un an, la Tunisie apparaît toujours plus dépendante des bailleurs de fonds. Ceux-ci constatent un retard pris dans la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes structurelles et deviennent en retour de plus en plus exigeants sur le plan des conditionnalités (FMI, Union européenne notamment). Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en Tunisie en septembre/octobre 2019. Elles pourraient avoir un impact important sur l'orientation à venir de la politique économique.

LE GROUPE SAH-Continuité de la croissance

Dans ce contexte économique difficile à l'échelle nationale et internationale, le groupe « SAH » a pu confirmer la croissance de son volume d'affaires et de sa performance pour clôturer l'année 2019 avec un total revenu de **564.257 KDT** (27.5% d'augmentation par rapport à 2018) et un bénéfice net part du groupe de **22.954 KDT** (0.8% d'augmentation par rapport à 2018).

Première partie

Rapport d'activité 2019 de la Société d'Articles Hygiéniques

SOMMAIRE

Présentation de la société

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Participations

Chapitre 3 : Actionnariat

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

Chapitre 5 : Affectation des résultats

Chapitre 6 : Contrôle des comptes

Chapitre 7 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 8 : Éléments sur le contrôle interne

Chapitre 9 : États financiers

Chapitre 10 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Nationalité : Tunisienne

Siège social : 5 Rue 8610, zone industrielle la Charguia 1 – Tunis.

Durée : La société est créée en 1994 pour une durée de 99 ans.

Registre de commerce : B151092003.

Capital social au 31 décembre 2019 : 65.345.762 dinars

Nombre d'actions : 65.345.762 actions de valeur nominale de 1 dinars chacune.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les événements suivants :

- ✚ Conjoncture économique difficile à l'échelle nationale et internationale.
- ✚ Continuité du programme d'investissement de SAH avec des investissements totalisant **32.7 MDT**.
- ✚ Augmentation des revenus de **22.6%** par rapport à 2018.
- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires à l'export de **11.5%**.

1.1 Activité, situation et résultats

L'année 2019 a été une année exceptionnelle pour la société « SAH ». La société SAH a réussi à augmenter son chiffre d'affaires à par rapport à 2018 de **23%**.

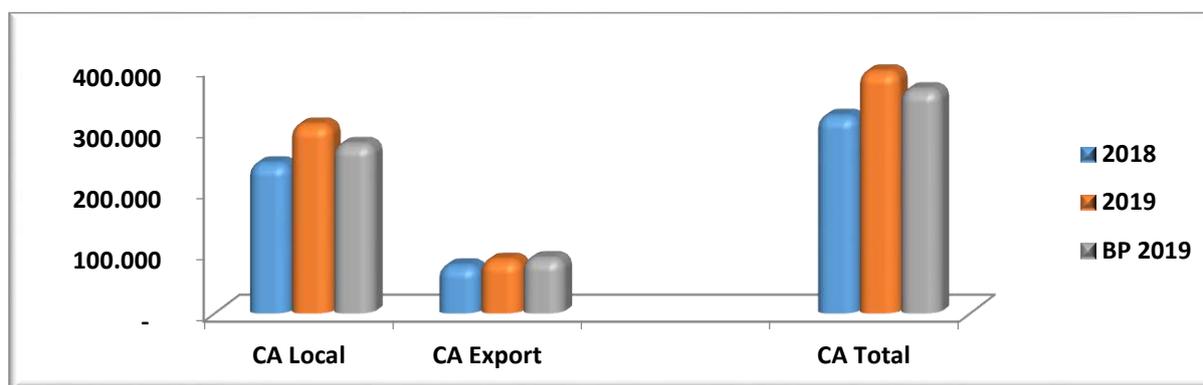
Au 31 décembre 2019, le résultat net de la société s'est établi à **17.798 KDT**, soit une augmentation de **116.7%** par rapport à 2018.

Réalisations commerciales

En 2019, les revenus de la société SAH ont enregistré une croissance de **23%** pour atteindre **394.399 KDT** contre **321.772 KDT** en 2018 et contre **365.150 KDT** prévu au niveau du business plan, soit un taux de réalisation du chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan de **108%**. Cette augmentation est la résultante d'une augmentation des ventes sur le marché local de **26.3%** ainsi des ventes à l'export de **11.5%**.

Évolution des revenus 2018-2019

Chiffres en KDT	2018	2019	Var	BP 2019	Tx réel
Chiffre d'affaires local	244 106	307 558	26%	275 771	112%
Chiffre d'affaires export	77 667	86 841	12%	89 380	97%
TOTAL	321 773	394 399	23%	365 150	108%



Réalisations industrielles

L'année 2019 est marquée par :

- Une importante hausse de la production des gammes hygiène féminine de **15%** contre une baisse des gammes hygiène bébé de **1.5%** par rapport à 2018.
- Une augmentation de la production de la gamme adulte de **18.5%**.
- Une augmentation de la production de la gamme hygiène papier de **11%** par rapport à 2018.
- Une augmentation de la production pour la gamme lingette de **17%** suite à l'augmentation de la demande.

Investissements

Désignation	IMMOB. VAL.BRUTES			
	31/12/2018	ACQUISIT°	CES/ RECL/ REGUL	31/12/2019
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Concessions, marques, brevets	391	0	0	391
Logiciels	1 423	73	0	1 496
<u>TOTAL DES IMMOB. INCORPORELLES</u>	1 813	73	0	1 886
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrain	4 237	0	0	4 237
Construction	19 252	0	0	19 252
Installation générale agenc.aménag.constr	15 675	660	0	16 335
Installation technique	2 021	367	0	2 388
Install. générale agenc.aménag.divers	2 747	1 609	0	4 356
Matériel industriel	108 914	5 789	0	114 703
Matériel de transport	9 565	2 081	38	11 608
Équipement de bureau	682	64	0	745
Matériel informatique	2 264	166	0	2 431
Matériel de laboratoire	205	70	0	275
Immobilisations en cours	7 329	4 010	0	11 339
Matériel de transport/leasing	13 213	7 219	0	20 432
<u>TOTAL DES IMMOB.CORPORELLES</u>	186 103	22 036	38	208 101
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	187 917	22 109	38	209 988

Dans le cadre de son programme de croissance et conformément à son business plan, la « SAH » a réalisé des investissements importants en 2019 et qui visent essentiellement à augmenter la capacité de production et de stockage.

Le total des immobilisations est passé de **187.917 KDT** en 2018 à **209.036 KDT** en 2019 enregistrant ainsi une augmentation de **22.109 KDT** expliquée essentiellement par :

- ✚ L'augmentation de la rubrique « matériel industriel » de **5.789 KDT** suite à l'acquisition de nouvelles lignes de production.
- ✚ L'augmentation de la rubrique « matériel de transport/leasing » de **7.219 KDT** suite à l'acquisition de nouveau matériel de transport.
- ✚ L'augmentation de la rubrique « immobilisations en cours » de **4.010 KDT**.

Rentabilité

L'année 2019 est marquée par une rentabilité exceptionnelle enregistrée. En effet, le résultat net a augmenté de **10.585 KDT**, en passant de **8.213 KDT** en 2018 à **18.798 KDT** en 2019 soit une augmentation de **128.9 %**.

En 2019, SAH Tunisie a réalisé un EBIDTA de **47.451 KDT**, soit une augmentation de **54.7%** par rapport à 2018.

Rentabilité 2018-2019

Chiffres en KDT	2018	2019	Var	BP 2019	Tx réel
Revenus	321 773	394 399	22,6%	365 150	108%
Coût matière	230 068	274 807	19%	248 302	111%
Taux de marge brute	28,5%	30,3%		32,0%	-1,7%
Charges de personnel	28 003	29 633	6%	32 028	93%
Autres charges d'exploitation	33 037	42 508	29%	34 300	124%
EBITDA	30 665	47 451	54,7%	50 520	94%
Taux EBITDA	9,5%	12,0%	2,5%	13,8%	-1,8%
Dotation aux amortissements et aux provisions	8 569	12 566	47%	14 047	89%
Résultat d'exploitation	22 095	34 885	57,9%	36 473	96%
Charges financières nettes	14 126	16 380	16%	11 615	141%
Autres charges et produits	243	708	-391%	1 914	37%
Résultat net	8 213	17 798	116,7%	22 944	78%
Taux de résultat net	2,6%	4,5%	2,0%	6,3%	-1,8%

- + **La marge brute :** la marge brute dans un environnement instable a augmenté pour passer de **28.5%** en 2018 à **30.3%** en 2019 contre **32%** prévue au niveau de son business plan. Cette hausse est principalement expliquée par ce qui suit :
 - L'amélioration du dinar tunisien par rapport à la principale devise.
 - L'augmentation des ventes.

- + **EBITDA :** L'EBITDA de la société est passé de **30.665 KDT** en 2018 à **47.451 KDT** en 2019, soit une augmentation de **54.7%**. Cette augmentation résulte principalement des faits expliquant l'augmentation de la marge brute.

- + **Le résultat net :** le résultat net est passé de **8.213 KDT** en 2018 à **17.798 KDT** en 2019 enregistrant ainsi une hausse de **116.7%**.

Situation financière

Chiffres en KDT	2018	2019	Var
Actifs non courants	199 104	213 156	14 052
Stocks nets	115 677	141 041	25 364
Clients nets	123 386	113 042	- 10 344
Autres actifs courants nets	21 323	26 726	5 403
Liquidités et placements	27 589	5 553	- 22 035
Total des actifs	487 079	499 519	12 440
Capitaux propres	173 907	243 299	69 392
Emprunts	50 275	32 615	- 17 660
Provisions pour risques et charges	471	1 106	635
Fournisseurs	89 851	90 037	186
Autres passifs courants	35 017	21 766	- 13 250
Découverts et autres passifs financiers	137 557	110 695	- 26 862
Total des CP et des passifs	487 079	499 519	12 440

Le total bilan est passé de **487.079 KDT** au 31 décembre 2018 à **499.519 KDT** au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de **12.440 KDT** provenant essentiellement de :

- + Les investissements corporels réalisés en 2019 impactant les actifs non courants et les emprunts.

- ✚ L'augmentation de la valeur des stocks.
- ✚ L'affectation du résultat de 2018.

Le bilan de la société au 31 décembre 2019 fait apparaître une situation financière caractérisée par une baisse de l'endettement et du BFR.

BFR

Chiffres en KDT	2018	2019	Var
Stocks (avant provisions)	117 501	142 069	24 568
Clients (avant provisions)	127 777	118 204	- 9 573
Fournisseurs d'exploitation	- 89 851	- 90 037	- 186
BFR	155 428	170 236	14 809
Revenus	321 773	394 399	72 627
BFR en jours de revenus	176	158	- 19

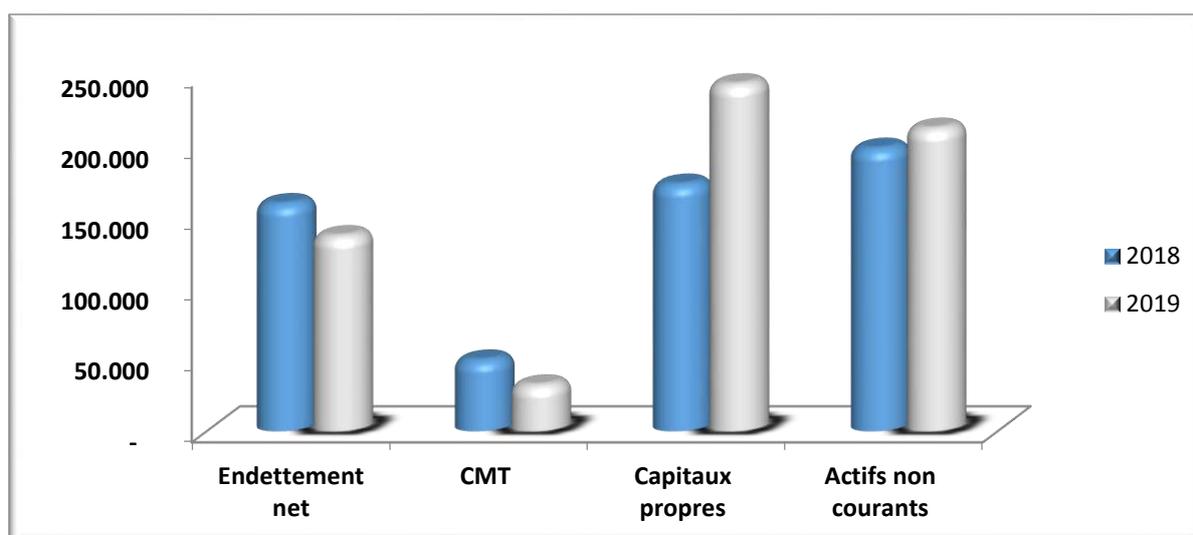
Le BFR de SAH Tunisie a augmenté de **14.809 KDT** en passant de **155.428 KDT** à fin 2018 à **170.236 KDT** à fin 2019. Il est passé de **176** jours de CA à **158** jours, soit une baisse de **19 jours**.

Cette augmentation du BFR est principalement expliquée par la hausse de la valeur des stocks suite à des achats significatifs vers la fin de la période

Endettement

Chiffres en KDT	2018	2019	Var
Liquidités et placements	27 589	5 553	- 22 035
CMT (1)	- 50 275	- 32 615	17 660
Crédits de gestion et découverts	- 137 557	- 110 695	26 862
Endettement net	- 160 244	- 137 757	22 487
Capitaux propres (2)	173 907	243 299	69 392
Ratio d'indépendance financière = (2) /	78%	88%	11%

L'endettement net est passé de **160.244 KDT** en 2018 à **137.757 KDT** en 2019 enregistrant une baisse de **22.487 KDT** provenant essentiellement de la baisse des crédits de gestion. Le ratio d'indépendance financière a enregistré une hausse par rapport à 2018 en passant de **78%** à **88%** au 31 décembre 2019.



1.2 Évolution au cours des cinq dernières années

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure financière et de la rentabilité de la société durant la période 2015-2019.

Chiffres en KDT	2015	2016	2017	2018	2019	Var moy
Actifs non courants	132 349	146 485	172 634	199 104	213 156	12%
Total des actifs	260 398	313 632	376 093	487 079	499 519	18%
Capitaux propres	137 464	153 056	166 045	173 907	243 299	15%
Endettement net	- 56 437	- 74 815	- 133 740	- 160 244	- 137 757	29%
Total des revenus	248 241	260 676	268 566	321 773	394 399	12%
Résultat d'exploitation	29 332	33 227	23 696	22 095	34 885	4%
Résultat net	26 591	28 560	13 397	8 213	17 798	-7%
Taux de résultat net	10,7%	11,0%	5,0%	2,6%	4,5%	-12%

1.3 Indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2020

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 :

Indicateurs		1 ^{er} Trim 2020	1 ^{er} Trim 2019	Variation en %	Cumul au 31/12/2019
Revenus (Hors Taxes)	(1)	100 106	106 314	-5,8%	396 211
Local		82 908	83 263	-0,4%	309 536
Export		17 198	23 051	-25,3%	86 675

Productions valorisées	(2)	103 107	102 146	+1%	347 095
-------------------------------	------------	----------------	----------------	------------	----------------

Investissement	(3)	5 674	2 225	+155%	20 414
-----------------------	------------	--------------	--------------	--------------	---------------

Structure d'endettement	(4)	149 745	154 556	-3.1%	138 181
Endettement à LMT		35 115	38 152	-7.9%	105 566
Emprunt à CT		114 630	116 404	-1.5%	32 615

Chiffres non audités exprimés en milliers de dinars

(1) Les revenus s'élèvent au 31 mars 2020 à 100.1 millions de dinars contre 106.3 millions de dinars au 31 mars 2019, soit un repli de 5,8%.

(2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle a enregistré une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées.

(3) Les investissements au 31 mars 2020 s'élèvent à 5.7 millions de dinars contre 2.2 millions de dinars pour la même période en 2019

(4) L'endettement s'élève au 31 mars 2020 à 149.7 millions de dinars contre 138.2 millions de dinars au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 11.6 millions de dinars.

1.4 Événements importants entre la date de clôture et la date du rapport

L'événement le plus important qui est survenu entre la date de clôture et la date du rapport est le COVID19, un plan de continuité d'activité a été activé pour continuer à fonctionner en cette période de crise sans précédent en tant qu'activité essentielle. Depuis le début de la pandémie, le groupe SAH a défini trois priorités claires :

1. Assurer la sécurité et le bien-être des employés dans les lieux de travail : Un protocole de travail à domicile pour les salariés de bureau est mis en place. Pour les employés des usines où le télétravail ne peut pas s'appliquer et l'aménagement des horaires de travail est difficile, les mesures sanitaires préventives ont été renforcées. Les équipes sont allégées avec le respect des règles de la distanciation en conservant un état constant de stérilisation et de désinfection des lieux et du matériel avec un suivi journalier de l'application des mesures sanitaires.
En plus des gestes barrière, des mesures de sécurité ont été la mise à disposition notamment de distributeurs de solutions hydro alcooliques dans l'ensemble des espaces communs, de savons antibactériens pour se laver les mains, de masques de protection et de gants jetables.
2. Continuer à répondre aux besoins des ménages et des professionnels : Le groupe s'est engagé à répondre aux besoins des consommateurs avec diligence et de façon responsable en assurant la disponibilité de ses produits face à une demande accrue dans ce contexte exceptionnel.
3. Fournir un soutien à la communauté locale face à l'adversité : Le groupe SAH a répondu à l'appel du ministère de la Santé pour la collecte de fonds avec une contribution de 200 mille dinars au profit du fonds de solidarité 1818. Il a mis à disposition à titre gracieux 80.000 litres d'eau de Javel, désinfectants et autres produits de détergent en faveur des structures de santé publique.
Des mesures ont été prises pour soutenir les efforts déployés pour la communauté locale. Le groupe SAH s'est engagé à améliorer la vie quotidienne de 400 familles de ceux qui sont dans le besoin en partenariat avec les supermarchés Aziza et a fourni plus de 50 mille dinars en faveur des organisations de santé et des comités de solidarité ainsi que des autorités locales dans les gouvernorats de Zaghouan et Béja.

1.5 Évolution prévisibles et perspectives d'avenir

L'année 2020, sera caractérisée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Continuité de la croissance des ventes aussi bien sur le marché local que sur les marchés étrangers.
- ✚ Continuité des investissements qui vont totaliser **30.000 KDT** en 2020 dont notamment l'achèvement de l'usine de Zriba, l'acquisition de nouvelles machines de production, nouveaux dépôts au niveau du site de Béja, nouvelle usine...
- ✚ Soutien de la croissance externe, par l'exploration de nouvelles opportunités.

SAH - Perspectives 2020

Chiffres en KDT	2019	BP 2020	Obj 2020	Var vs 2019	Var vs BP
Revenus	394 399	395 154	433 441	10%	10%
Coût matière	274 807	268 705	293 598	7%	9%
Taux de marge brute	30,3%	32,0%	32,3%	1,9%	0,3%
EBITDA	47 451	55 200	63 351	34%	14,77%
Taux EBITDA	12,0%	14,0%	14,6%	2,6%	0,6%
Résultat d'exploitation	34 885	41 801	49 608	42%	19%
Résultat net	17 798	29 185	32 413	82%	11%
Taux de résultat net	4,5%	7,39%	7,5%	3,0%	0,1%

1.6 Recherche et développement

Depuis sa création, la société SAH a accordé une grande importance à l'activité recherche et développement. Cette activité est assurée par la direction « recherche et développement » rattachée directement à la direction générale et qui travaille en étroite collaboration avec les différentes directions opérationnelles (qualité, marketing et commercial, approvisionnement, technique) et également en collaboration avec les principaux clients, les principaux fournisseurs de machines et de matières premières. « SAH » a mis en place la technologie et les moyens humains et matériels nécessaires pour se doter d'une véritable activité de recherche et développement lui permettant la

conception, le développement et l'amélioration continue de ses produits conformément aux spécificités et aux tendances de chaque marché et en quête d'une meilleure qualité.

La conception et le design des produits et des emballages sont assurés par une équipe interne d'infographistes rattachée à la direction générale.

En 2019, « SAH » a mis sur le marché 33 nouveaux produits, a développé 11 produits de promotion, a adapté 43 produits pour différentes destinations d'exportation et a changé le conditionnement et le visuel de 20 produits.

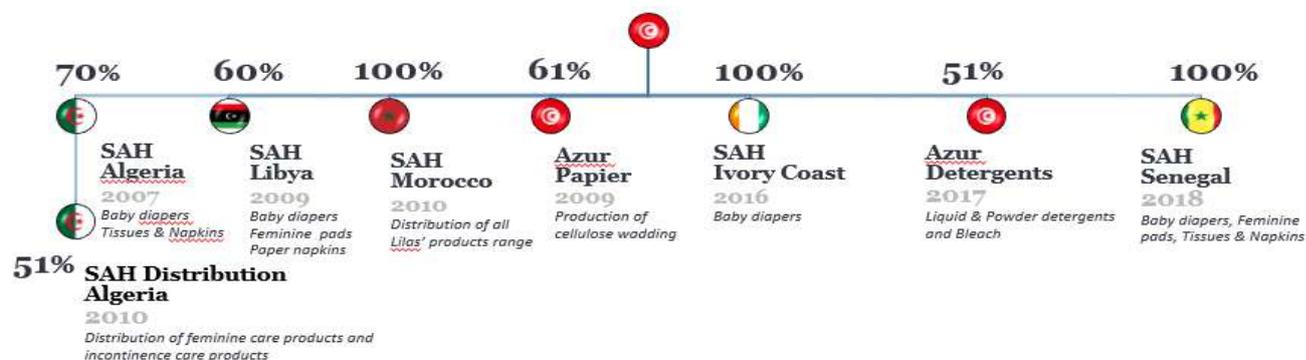
Toutes ces créations ou modifications ont été faites dans l'objectif de satisfaction des clients.

1.7 Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Aucun changement de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers n'a eu lieu en 2019.

Chapitre 2 : Participations

Organigramme du groupe SAH au 31 décembre 2019 :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur la marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier: société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

SAH Côte d'Ivoire : société industrielle créée en 2016 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Africain (UMOA).

Azur Détergent : société industrielle créée en 2016. Son objet est la production des produits détergents.

SAH Senegal : société industrielle créée en 2017 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Sénégalien.

2.7 Les prises de participation et les aliénations

✚ Augmentation de capital pour Azur Papier en 2019.

Tableau détaillé des participations en 2018 et 2019

Société contrôlée	Type de contrôle	Au 31/12/2018		Au 31/12/2019	
		% contrôle et intérêt	Valeur	% contrôle et intérêt	Valeur
SAH Algérie	Exclusif	70%	5.402.607	70%	5.402.607
SAHD Algérie *	Exclusif	36%	426.580	36%	426.580
SAH Maroc	Exclusif	100%	925.075	100%	925.075
SAH Libye	Exclusif	60%	3.051.647	60%	3.051.647
AZUR	Exclusif	80%	36.209.606	61%	36.209.606
SAH Côte d'ivoire	Exclusif	100%	6.146.717	100%	6.146.717
Azur Détergent	Exclusif	51%	20.429.990	51%	20.429.990
SAH Sénégal	Exclusif	100%	618.540	100%	6.789.292
Total			63.404.853		69.575.605

* Détenue à hauteur de 51% par SAH Algérie.

2.2 L'activité des sociétés contrôlées

2.2.1 SAH Algérie

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Augmentation de la rentabilité et de la situation financière suite à un croisement du chiffre d'affaires.
-  Développement commercial au centre et à l'ouest du pays

Indicateurs financiers SAH Algérie

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants	17 289	18 973	22 463	36 985	65%
Total des actifs	43 756	53 914	66 134	68 390	3%
Capitaux propres	20 818	24 048	29 112	27 723	-5%
Endettement net	-11 065	-14 487	-17 696	-15 579	-12%
Total des revenus	43 861	51 005	55 192	60 634	10%
Résultat d'exploitation	3 997	7 485	2 618	3 372	29%
Résultat net	2 914	2 731	862	1 128	31%
Taux de résultat net	6.6%	5.4%	1.6%	1.9%	19.0%

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2020 dans un nouveau local de production et de deux nouvelles machines de production (Essuie Tout et Papier Toilette) et l'acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

2.2.2 SAHD Algérie

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Une baisse notable du chiffre d'affaires suite aux restrictions mise en place par les autorités algériennes.

Indicateurs financier SAHD Algérie

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants	80	62	12	67	449%
Total des actifs	3 565	5 282	2 692	2 194	-18%
Capitaux propres	1 045	949	1 114	928	-17%
Endettement net	297	-205	205	399	95%
Total des revenus	3 211	5 089	829	-4	-101%
Résultat d'exploitation	-155	3 796	145	-91	-163%
Résultat net	211	-124	-121	-73	-40%
Taux de résultat net	6.6%	-2.4%	-14.6%	1662.3%	496.0%

2.2.3 SAH Maroc

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires suite à un accord de partenariat avec un représentant marocain.
- ✚ Rentabilité négative en 2019 suite à la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l'Euro.

Indicateurs financiers SAH Maroc

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants	365	369	161	1 152	615%
Total des actifs	4 459	5 275	6 074	4 538	-25%
Capitaux propres	-2 952	4 242	-5 133	5 609	-209%
Endettement net	526	-105	98	239	145%
Total des revenus	1 845	2 438	2 922	657	-78%
Résultat d'exploitation	-1 187	-491	-708	-873	23%
Résultat net	-1 288	-1 068	-764	-879	15%
Taux de résultat net	-69.8%	-43.8%	-26.1%	-133.9%	412.1%

2.2.4 SAH Libye

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Une Diminution du chiffre d'affaires.
-  Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.
-  La dépréciation du dinar libyen par rapport à l'Euro et le dollar.
-  Une baisse au niveau du résultat net.

Indicateurs financiers SAH Libye

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants	4 074	4 376	3 792	14 744	289%
Total des actifs	24 196	38 520	51 357	42 811	-17%
Capitaux propres	15 987	25 900	31 189	33 946	9%
Endettement net	9 085	8 696	20 594	22 867	11%
Total des revenus	21 524	38 010	37 166	23 759	-36%
Résultat d'exploitation	5 011	22 978	21 539	1 864	-91%
Résultat net	4 118	7 328	5 285	1 817	-66%
Taux de résultat net	19.1%	19.3%	14.2%	7.6%	-46.2%

2.2.5 AZUR Papier

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Une légère Augmentation du chiffre d'affaires passant de **68.329 KDT** en 2018 à **68.735KDT** en 2019 avec un taux d'accroissement de **1 %**.
- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de **2.556 KDT** contre **5.104KDT** en 2018 avec un taux de diminution de **50 %**.

Indicateurs financiers AZUR Papier

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants	54 251	58 378	57 632	126 034	119%
Total des actifs	88 914	113 850	169 679	196 226	16%
Capitaux propres	29 827	34 088	68 351	108 719	59%
Endettement net	-45 942	-61 304	-81 173	-45 719	-44%
Total des revenus	47 369	54 411	68 329	68 735	1%
Résultat d'exploitation	3 663	46 904	7 823	6 945	-11%
Résultat net	2 137	4 774	5 104	2 556	-50%
Taux de résultat net	4.5%	8.8%	7.5%	3.7%	-50.2%

Indicateurs financiers AZUR DET

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants		17 492	63 212	107 428	70%
Total des actifs		18 560	86 732	176 029	103%
Capitaux propres		1 200	40 430	40 430	0%
Endettement net		-8 112	-24 110	-51 024	112%
Total des revenus		0	0	56 735	0%
Résultat d'exploitation		0	0	2 483	0%
Résultat net		0	0	-1 909	0%
Taux de résultat net	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Indicateurs financiers SAH CI

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants		12 108	13 386	13 159	-2%
Total des actifs		16 288	24 264	21 695	-11%
Capitaux propres		6 872	7 312	2 322	-68%
Endettement net		-7 201	-19 317	-7 040	-64%
Total des revenus		0	5 660	18 809	232%
Résultat d'exploitation		0	-3 047	645	-121%
Résultat net		0	-4 877	-521	-89%
Taux de résultat net				-2.8%	0.0%

Indicateurs financiers Sénégal

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	Var
Actifs non courants			0	7 053	0%
Total des actifs			619	13 235	2040%
Capitaux propres			619	6 789	998%
Endettement net			619	806	30%
Total des revenus			0	0	
Résultat d'exploitation			0	0	
Résultat net			0	0	
Taux de résultat net					

Chapitre 3 : Actionnariat

3.1 Répartition du capital et des droits de vote

- Au 31 décembre 2019, le capital social de « SAH » s'élève à **65.345.762** dinars répartis en **65.345.762** actions de valeur nominale de 1 dinar chacune. Toutes les actions sont ordinaires. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.
- Au 31 décembre 2019, la structure du capital est présentée comme suit :

Non et prénom / Dénomination sociale des Actionnaires	Nombre d'actions souscrites	Valeur des actions en DT	% De participation
Public (Bourse)	24 373 079	24 373 079	37,30%
JM Holding	40 972 325	40 972 325	62,70%
M. Chokri MEZNI	45	45	0,00%
M. Makrem MEZNI	11	11	0,00%
M. Achref MEZNI	291	291	0,00%
M. Habib MEZNI	11	11	0,00%
Total	65 345 762	65 345 762	100,00%

3.2 Condition d'accès aux assemblées

L'assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles.

Les actionnaires titulaires d'au moins de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent assister aux assemblées générales sur simple justification de leurs identités et de leur qualité d'actionnaire à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

3.3 Rachat d'action

Article 19 de la loi 99-92 du 17 août 1999 « *Les sociétés admises à la cote de la bourse peuvent acheter les actions qu'elles émettent en vue de réguler leurs cours sur le marché.*

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse. Le conseil d'administration fixe notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette autorisation ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans. La société ne peut détenir plus de 10 % des actions déposées auprès de la société de dépôt, de compensation et de règlement prévue par l'article 77 de la présente loi.

Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition.

La société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir calculée sur la base du cours justifiant la régulation du marché.

Les actions détenues par la société émettrice ne donnent droit ni aux dividendes, qui doivent être déposés dans un compte de report à nouveau, ni au droit de souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire, ni au droit de vote. Elles ne sont pas prises en considération pour le calcul des différents quorums.

Avant de procéder à l'exécution de la décision de l'assemblée précitée, la société doit en informer le conseil du marché financier. A la clôture de l'opération de régulation, la société adresse au conseil du marché financier un rapport détaillé sur son déroulement et sur les effets qu'elle a engendrés ».

L'assemblée générale de « SAH » n'a autorisé aucune opération de rachat d'action et la « SAH » n'a jamais racheté ses actions.

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

La société est dirigée par un conseil d'administration et par un président directeur général.

Le conseil d'administration est composé par 3 membres au moins et 12 membres au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire et révocables par elle.

Au 31 décembre 2019, le conseil d'administration est composé ainsi :

Nom et prénom/ Dénomination sociale	Qualité	Fin mandat
Mme Jalila MEZNI	Président	2020
M. Mounir EL JAIEZ	Membre	2020
M. Chokri MEZNI	Membre	2020
M. Achraf MEZNI	Membre	2021
M. Adel GOUCHA	Membre	2021
M. Tarek KABIL	Membre	2021
M. Ahmed BADRELDINE	Membre	2021
EQUITY CAPITAL	Membre	2019
M. Hammadi MOKDADI**	Membre représentant des actionnaires minoritaires	2019
M. Anas BEN MALEK	Membre	2019

4.1 Conditions de nomination

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être administrateur.

Ne pourront être membre du conseil d'administration les personnes énumérées par l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Un salarié de la société ayant à sa nomination un contrat de travail, pour un emploi effectif, antérieur de cinq années au moins peut être membre du conseil d'administration.

La société est dirigée par un président directeur général nommé par le conseil d'administration. Le président directeur général doit être une personne physique, actionnaire et membre du conseil d'administration.

4.2 Délégations accordées au conseil d'administration et au PDG

Aucune délégation de pouvoir n'a été accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration et/ou au Président Directeur Général.

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tous les biens et les affaires de la société sans exception dans la limite de l'objet social. Sa compétence s'étend à tous les actes non réservés aux assemblées par la loi et par les statuts.

Le président directeur général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société. En cette qualité il exécute les décisions du conseil d'administration. Ce dernier lui délègue à cet effet tous pouvoirs qu'il peut juger nécessaire avec la faculté de substitution et de délégation pour lui permettre de remplir cette mission.

4.4 Le comité permanent d'audit

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres, autre que le président directeur général ou les directeurs généraux adjoints, 3 membres pour composer le comité permanent d'audit.

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Au 31 décembre 2019, le comité d'audit de « SAH » est composé ainsi :

Administrateurs	Qualité	Fin mandat
Représentant permanent de Equity	Président	Fin 2019
Monsieur Hamadi Mokdadi (représentant des petits	Membre	Fin 2019
Monsieur Anas Ben Melek	Membre	Fin 2019

Chapitre 5 : Affectation des résultats

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au 1/10 du capital social
2. Des prélèvements décidés par l'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration et destiné à la formation de réserves extraordinaires, fonds d'investissement, fonds de prévoyance et d'amortissements complémentaires.

L'affectation du bénéfice distribuable serait faite comme suit :

1. Les sommes reportées à nouveau.
2. Le solde est réparti entre les actionnaires proportionnellement à la quotité du capital que les actions représentent.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des deux derniers exercices

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest°	Résultats reportés et réserves consolidés	Réserve spéciale d'invest°	Ecart de conversion	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2018	60 319 165	5 333 842	28 988 711	1 034 711	126 085 087	14 825 308	16 786 595	26 498 356	279 871 775
<i>Affectation du résultat 2018</i>		698 074			25 800 282			(26 498 356)	-
Situation nette après affectation du résultat 2018	60 319 165	6 031 916	28 988 711	1 034 711	151 885 369	14 825 308	16 786 595		279 871 775
Augmentation de capital du 20/06/2019	5 026 597		45 239 373						50 265 970
Subvention d'investissement				1 765 945					1 765 945
QP subvention d'investissement inscrite en résultat				(438 134)	(235 668)				(673 802)
Variation d'écart de conversion							(4 536 547)		(4 536 547)
Ajustement des réserves 2018					(132 442)				(132 442)
Variation périmètre Azur Papier SA					28 951 600				(28 951 600)
Situation nette au 30/06/2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522	180 468 859	14 825 308	12 250 048		355 512 500
Résultat net 2019								22 129 442	22 129 442
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522	180 468 859	14 825 308	12 250 048	22 129 442	377 641 942
Part du Groupe	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522	97 111 255	14 825 308	7 887 493	22 953 910	290 746 250
Part des minoritaires	-	-	-	-	83 357 604	-	4 362 556	(824 468)	86 895 692

Chapitre 6 : Contrôle des comptes

Commissaires aux comptes :

Commissaires aux comptes	Tel	Représenté par	Fin Mandat
Cabinet CAF "Membre de PWC"	71 963 900	Mme Abir Matmti	Fin 2020
Cabinet Hayet Labidi	71 950 104	Mme Hayet Labidi	Fin 2021

Chapitre 7 : Gestion des ressources humaines

8.1 Effectifs

En l'espace de quelques années, l'environnement professionnel de SAH a connu plusieurs changements liés au souci permanent de la société de diversifier son activité et de réorganiser sa structure pour garantir davantage de prospérité et de stabilité que ce soit sur le plan économique que social. Dans ce cadre, la SAH oriente sa politique RH en fonction de la stratégie globale de l'entreprise pour garantir un résultat satisfaisant et efficient.

L'effectif SAH a connu une évolution considérable depuis l'année 2015 et ce en raison de l'accroissement du volume d'activité et la création de nouveaux sites de production à Béja et Zriba.

Effectifs

SITE	2015	2016	2017	2018	2019	2019 vs 2018
SIEGE	237	288	311	381	592	55%
DEPOT CENTRAL	94	85	100	101	103	2%
MJEZ EL BAB	746	691	671	621	722	16%
BEJA	356	400	533	581	586	1%
ZRIBA	360	380	387	445	540	21%
TOTAL	1 793	1 844	2 002	2 129	2 543	19%

L'effectif de SAH s'élève au 31 décembre 2019 à 2.543 dont 82% ayant moins de 40 ans :

Effectifs par tranche d'âge

	2018			2019			Tranche/Total
	HOMME	FEMME	Total	HOMME	FEMME	Total	
17-25	252	290	542	279	312	591	23%
26-40	803	444	1247	1003	485	1488	59%
41-60	319	96	415	345	119	464	18%
TOTAL	1374	830	2204	1627	916	2543	100%

Au 31 décembre 2019, le taux d'encadrement est resté stable par rapport aux années précédentes au niveau de 20%. S'agissant d'une société industrielle, les agents d'exécution représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec 66% de l'effectif.

8.2 Intéressement et avantages sociaux

Afin d'assurer un bon climat social et développer l'appartenance de son personnel, SAH a adopté un système de rémunération adéquat et motivant caractérisé par un bon niveau de salaires, des primes de rendement trimestrielles et annuelles selon les performances et certains avantages en nature.

Les augmentations annuelles de salaire se font au mérite sur la base des évaluations annuelles et ce dans un objectif de motiver davantage le personnel, assurer une visibilité sur le plan de carrière et viser une amélioration continue du rendement et de l'efficacité des employés.

8.3 Formation professionnelle

SAH accorde de plus en plus d'importance pour la formation de ses employés dans le but de développer leurs savoir-faire, leur motivation, leur sentiment d'appartenance et élargir les perspectives d'évolution de leurs plans de carrières. Ces formations sont assurées par des cabinets externes ou également en interne par les cadres expérimentés de la société.

Les thèmes de formation effectués durant les années 2017, 2018 et 2019 ont touché pratiquement aux différents aspects de l'activité à savoir le management, la gestion des ressources humaines, le contrôle de gestion, l'audit, le système d'information, la production, la maintenance...

Chapitre 8 : Éléments sur le contrôle interne

9.1 Définition et objectif du contrôle interne

SAH définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par son conseil d'administration, sa direction générale et son personnel, et destiné à fournir une assurance raisonnable sur :

-  L'identification, la prévention et la gestion des principaux risques de la société ;
-  La conformité aux lois et aux réglementations ;
-  L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
-  La fiabilité des informations financières et comptables ;

Le Conseil d'administration, via le Comité d'Audit, est tenu informé des évolutions majeures du dispositif de contrôle interne et peut procéder à tout contrôle spécifique qui lui semble opportun.

Ce dispositif se fonde sur l'organisation de la société, l'environnement de contrôle interne et s'inscrit dans une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs et des opportunités pouvant améliorer les performances.

9.2 Environnement de contrôle interne de SAH Tunisie

La qualité du dispositif de contrôle interne constitue une préoccupation permanente pour la société qui renforce de manière continue ce dispositif, à travers notamment une documentation des procédures et la mise en place des indicateurs supplémentaire. Le contrôle interne s'appuie également sur les responsables des entités opérationnelles.

L'amélioration continue de nos outils informatiques participe à la structuration de notre contrôle interne.

Les points de contrôle interne clés et les procédures de la société sont diffusés aux salariés via la direction qualité.

9.3 Activités et procédures de contrôle interne

Les activités de contrôle constituent une partie intégrante des opérations quotidiennes de la société. La direction générale a mis en place une structure de contrôle appropriée

pour garantir des contrôles internes efficaces, en définissant les activités de contrôle à chaque niveau opérationnel.

Ces activités incluent les éléments suivants : examens effectués au niveau supérieur ; contrôles d'activité appropriés pour les différents départements ou unités ; contrôles physiques ; vérification périodique du respect des plafonds d'engagement ; système d'approbation et d'autorisation ; système de vérification et de contrôle par rapprochement. Toutes ces activités sont définies clairement dans le manuel des procédures.

La société est dotée aussi d'un manuel comptable.

9.4 Information et communication

Le système d'information mis en place par la direction générale a pour objectif de satisfaire aux exigences de sécurité, de fiabilité, de disponibilité et de traçabilité de l'information.

Afin de garantir la correcte utilisation de ces outils et donc, la pertinence de l'information, une documentation fonctionnelle, appropriée aux besoins des utilisateurs, a été déployée.

La direction générale a également mis en place des dispositifs destinés à assurer la sécurité des systèmes d'information et de l'intégrité des données informatiques qui font l'objet des tests périodiques.

En termes de communication interne, la direction générale a institué des voies de communication efficaces pour garantir que l'ensemble du personnel soit parfaitement informé des politiques et procédures affectant ses tâches et responsabilités. Une procédure de mise à jour et de diffusion des procédures, des instructions et des notes de services a été mise en place à cet effet.

9.5 Pilotage du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est l'une des composantes les plus déterminantes de l'efficacité durable du système de contrôle interne. Il permet de surveiller le système en le dotant d'un dispositif lui assurant une efficacité continue.

La direction générale joue le rôle principal dans le processus de pilotage du contrôle interne. C'est elle qui détermine les contrôles qui doivent être surveillés, les personnes

et services concernés, les outils et procédures à mettre en œuvre et les rôles et responsabilités de chaque membre de l'organisation dans le processus.

Quant au conseil d'administration, son rôle consiste à assister et à surveiller le déroulement du processus. Il exerce sa responsabilité de pilotage, en identifiant les risques liés aux objectifs de l'organisation, les contrôles que la direction a mis en place pour gérer ou réduire ces risques et la façon dont elle exerce pour garantir que le système continue à fonctionner efficacement.

La direction générale et le conseil d'administration ont mis en place deux organes internes à savoir l'audit interne et le comité permanent d'audit qui jouent un rôle déterminant dans le processus de pilotage du contrôle interne.

La direction audit interne de SAH a pour fonction principale l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne à travers les missions d'audit qu'elle exerce.

Quant au comité d'audit, il joue le rôle d'un organe de contrôle quant au déroulement du processus de pilotage, aux travaux effectués par les auditeurs aussi bien internes qu'externes et à la conduite des opérations par la direction.

Chapitre 9 : Etats financiers de l'année 2019

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<i>Notes</i>	2019	2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		1 886 468	1 813 271
Moins : amortissements		<1 693 812>	<1 510 587>
	II.1	192 656	302 684
Immobilisations corporelles		208 101 345	186 103 254
Moins : amortissements		<80 767 688>	<69 053 579>
	II.2	127 333 657	117 049 675
Immobilisations financières	II.3	85 551 844	81 751 540
Total des actifs immobilisés		213 078 157	199 103 899
<i>Autres actifs non courants</i>		78 219	
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>213 156 376</u>	<u>199 103 899</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	142 069 209	117 501 323
Moins : provisions		<1 028 583>	<1 824 759>
		141 040 626	115 676 564
Clients et comptes rattachés	II.5	118 203 971	127 777 112
Moins : provisions		<5 161 924>	<4 390 806>
		113 042 047	123 386 306
Autres actifs courants	II.6	27 342 648	21 939 421
Moins : provisions		<616 364>	<616 364>
		26 726 284	21 323 057
Placements et autres actifs financiers	II.7	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	5 549 266	27 584 472
<u>Total des actifs courants</u>		<u>286 362 439</u>	<u>287 974 615</u>
Total des actifs		499 518 815	487 078 514

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<i>Notes</i>	2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		65 345 762	60 319 165
Réserve légale		6 031 916	5 333 842
Subvention d'investissement		2 362 522	1 034 711
Prime d'émission		74 228 084	28 988 711
Résultats reportés		62 707 637	55 192 782
Réserve spéciale de réinvestissement		14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres avant résultat		225 501 229	165 694 519
Résultat de l'exercice		17 797 754	8 212 929
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>243 298 983</u>	<u>173 907 448</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	32 615 415	50 274 964
Autres passifs non courants		1105957	471 256
Total des passifs non courants		33 721 372	50 746 220
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	90 036 914	89 850 676
Autres passifs courants	II.12	21 766 296	35 016 682
Autres passifs financiers courants	II.13	107 199 878	129 109 695
Concours bancaires		3 495 372	8 447 793
Total des passifs courants		222 498 460	262 424 846
Total des passifs		<u>256 219 832</u>	<u>313 171 066</u>
Total des capitaux propres et des passifs		499 518 815	487 078 514

Société d'Articles Hygiéniques SA

État de résultat

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	390 860 433	320 250 280
Autres produits d'exploitation		3 538 871	1 522 398
Total des produits d'exploitation		394 399 304	321 772 678
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		1 319 667	3 284 873
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<276 126 370>	<233 352 832>
Charges de personnel	III.3	<29 633 202>	<28 003 102>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<12 566 452>	<8 569 239>
Autres charges d'exploitation	III.5	<42 507 991>	<33 037 089>
Total des charges d'exploitation		<359 514 348>	<299 677 389>
Résultat d'exploitation		35 884 956	22 095 289
Charges financières nettes	III.6	<16 379 612>	<14 125 667>
Autres gains ordinaires	III.7	467 125	1 213 120
Autres pertes ordinaires		<20 406>	<647 493>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		18 952 063	8 535 249
Impôt sur les sociétés		<1 108 482>	<314 320>
Contribution sociale solidaire		<45 827>	<8 000>
Résultat net de l'exercice		17 797 754	8 212 929

Société d'Articles Hygiéniques SA

État de flux de trésorerie

Relatifs l'exercice clos le 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	17 797 754	8 212 929
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	11 506 977	8 569 239
Plus ou moins-value de cession	< 8800 >	< 322 859 >
Quote part des subventions inscrites en résultat	< 438 133 >	< 349 996 >
Variation des :		
Stocks	< 24 567 886 >	< 17 267 599 >
Créances clients	9 573 141	< 41 058 515 >
Autres actifs	< 13 403 227 >	< 9 946 232 >
Fournisseurs et autres dettes	1 241 364	35 935 820
Autres passifs (hors dividendes)	< 13 250 387 >	2 430 682
<u>Flux de trésorerie provenant de</u>		
<u>(affectés à) l'exploitation</u>	IV.1	< 10 594 197 >
	< 10 594 197 >	< 13 796 531 >
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	8800	325 560
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	< 23 264 108 >	< 21 573 133 >
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	< 3 800 303 >	< 11 459 681 >
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités</u>		
<u>d'investissement</u>	IV.2	< 27 055 611 >
	< 27 055 611 >	< 32 707 254 >
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de capital	50 265 970	-
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	< 17 350 424 >	14 742 759
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	< 22 218 942 >	39 754 165
Encaissement de subvention	1 765 945	
Encaissement sur compte courant associé Azur Détergent	3 000 000	
Encaissement sur compte courant associé Azur Papier	5 000 000	20 000 000
<u>Flux de trésorerie provenant des</u>		
<u>activités de financement</u>	IV.3	20 462 549
	20 462 549	74 496 924
Variation de trésorerie	< 17 082 785 >	27 993 139
Trésorerie au début de l'exercice	19 136 679	< 8 856 460 >
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 053 895	19 136 679

Chapitre 10 : Rapports des commissaires aux comptes

pwc

Conseil Audit Formation
Société d'expertise Comptable
Imn. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Id Fisc 024 410 T
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789

CABINET HAYET LABIDI sarl

Société d'expertise comptable
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
ESPACE TUNIS - Bloc C 3ème étage, Ap 5
Rue 8011 Montplaisir - 1073 Tunis
MF : 1448019C, RC : B0160542016
Tél n° 216 71 950 104
Fax n° 216 71 950 140

Tunis, le 05 mai 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I - Tunis-**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société d'Articles Hygiéniques SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 243.298.983 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 17.797.754 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VII aux états financiers dans laquelle la Direction a décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID -19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 141.040.626 DT représentent un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2019, la provision sur les stocks s'élève à 1.028.583 DT.

Les stocks sont valorisés au coût pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de

gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de

Page-6-

contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et celles du directeur général de la société ; et à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

A l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti
 Conseil Audit Formation CAF
 Membre du Réseau
 100 Rue de la République - Rue Lac d'Annecy
 du Lac - Tunis
 Tél: 216.71.160.800 / 71.963.800
 Fax: 216.71.861.789
 MF : 0024410T/A/M/000

Cabinet HAYET LABIDI

Faiez Fakhfakh
 CABINET HAYET LABIDI sari
 Exp. Sect.
 Espace Tunis, Bloc C, Montplaisir
 Tél: 71 950 140 - Fax: 71 950 140
 RC: 60150562016 - MF: 1448019C

Rapport Spécial



Conseil Audit Formation
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Id Fisc 024 410 T
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789

CABINET HAYET LABIDI sarl

Société d'expertise comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables
ESPACE TUNIS- Bloc C 3ème étage, Ap 5
Rue 8011 Montplaisir - 1073 Tunis
MF : 1448019C, RC : B0160542016
Tél n° 216 71 950 104
Fax n° 216 71 950 140

Tunis, le 05 Mai 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- La société a obtenu en 2019 auprès d'Azur Papier SA des prêts en compte courant associé pour un montant total de 5.000.000 DT, rémunérés au taux de 8% par an. Le solde des prêts en comptes courants associés Azur Papier SA au 31 décembre 2019 s'élève à 10.161.641 DT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2019 pour un total de 1.642.897 DT TTC.
- La société a accordé en 2019 des avances en compte courant à la société AZUR Détergent SA pour un montant de 3.000.000 DT. Ces prêts ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% par an pour 223.957 DT. Au 31 décembre 2019, le solde du compte courant AZUR Détergent SA s'élève à 551.220 DT

- Au 31 décembre 2019, les financements à court terme (financement stock, financement devises, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en DT
ATTIJARI BANK	11.494.561
BNA	11.164.377
BIAT	29.025.766
BH	9.303.476
BTL	4.000.000
UIB	11.642.450
UBCI	12.082.454
ABC	6.308.054

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2019

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- La société a contracté en décembre 2013 auprès d'Attijari Bank deux emprunts pour 5.500.000 DT et 5.000.000 DT, remboursables sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2019, le solde de ces deux emprunts s'élève à 1.423.846 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013 et que la seconde tranche de 4.000.000 DT a été débloquée en 2014. Au 31 décembre 2019, le solde de cet emprunt s'élève à 2.000.000 DT.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé à ce titre les loyers relatifs à l'exercice 2019 qui s'élèvent à 113.981 DT.

Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes de marchandises ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2009 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération annuelle brute au titre de l'exercice 2019 de 515.881 DT payable sur 13 mensualités
 - ✓ Une rémunération variable brute qui est l'équivalent de 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'élève, au titre de l'exercice 2019, à 600.000 DT

- ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2019 à 71.312 DT.
- L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2019 a décidé l'octroi de :
 - ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 15.000 DT.
 - ✓ Une rémunération des membres du comité permanent d'audit pour 5.000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

Conseil Audit Formation CAF
 Member of PwL Network
 Imc. PwL Audit & Tax Anney
 105, Les Palmiers - Tunis
 Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900
 Abir Matmti 61.789
 MF : 00244101/A/M/000

Cabinet HAYET LABIDI

CABINET HAYET LABIDI sarl
 Comptable, DECT
 Bloc 1, Menchour 1082 - Tunis
 Fàiez Fakhfakh
 00160542016 - MF: 14480196

Deuxième partie

Rapport d'activité 2019 du groupe SAH

SOMMAIRE

Présentation du groupe

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 3 : Contrôle des comptes

Chapitre 4 : Etats financiers

Chapitre 5 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DU GROUPE

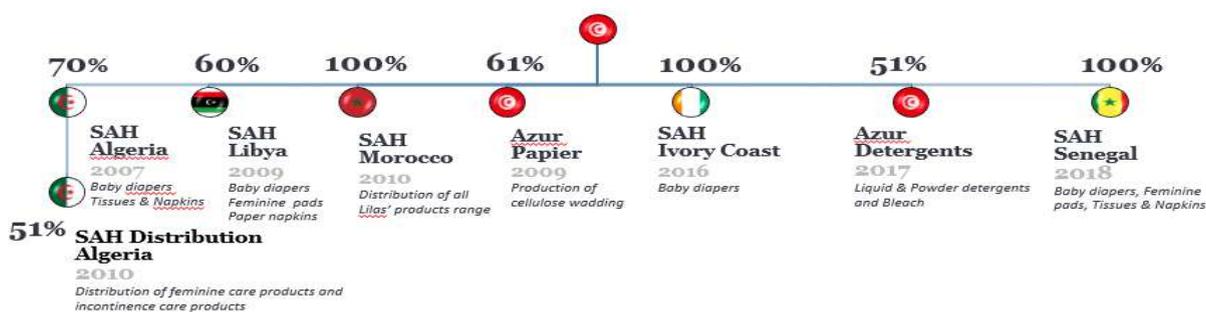
Dénomination : Groupe Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production et la commercialisation des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Création : 2008, année de création de la première filiale SAH Algérie.

Nombre de société : Une société mère et 8 filiales.

Organigramme :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur le marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier: société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

SAH Côte d’Ivoire : société industrielle créée en 2016 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Africain (UMOA).

Azur Détergent : société industrielle créée en 2016. Son objet est la production des produits détergents.

SAH Senegal : société industrielle créée en 2017 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Sénégalien.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

1.1 SAH Algérie

L’année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Augmentation de la rentabilité et de la situation financière suite à un croisement du chiffre d’affaires.
-  Développement commercial au centre et à l’ouest du pays.

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2020 dans un nouveau local de production et de deux nouvelles machines de production (Essuie Tout et Papier Toilette) et l’acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

1.2 SAHD Algérie

L’année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Une baisse notable du chiffre d’affaires suite aux restrictions mise en place par les autorités algériennes.

1.3 SAH Maroc

L’année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Augmentation du chiffre d’affaires suite à l’amélioration des ventes dans les grandes surfaces.
-  Rentabilité négative en 2019 suite à la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l’Euro.

1.4 SAH Libye

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Une augmentation du chiffre d'affaires malgré la guerre civile.
- ✚ Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.
- ✚ Une baisse au niveau du résultat net.

1.5 AZUR Papier

L'année 2019 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Une légère Augmentation du chiffre d'affaires passant de **68.329 KDT** en 2018 à **68.735KDT** en 2019 avec un taux d'accroissement de **1 %**.
- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de **2.556 KDT** contre **5.104KDT** en 2018 avec un taux dégrèvement de **50 %**.

Perspectives :

L'entrée en production de la deuxième ligne d'Azur Papier est prévue au second semestre 2020, ce qui augmentera la capacité de production de 150%.

1.6 SAH CI

Réalisation d'un résultat net négatif de **521 KDT**.

Perspectives :

L'extension de la capacité de production en côte d'ivoire commencera à porter ses fruits à partir du 2020.

1.7 Azur détergent

L'année 2019 a été marquée essentiellement par l'entrée en production en réalisant un chiffre d'affaire de **56.735 KDT** et un résultat net déficitaire de **1.909 KDT**.

Perspectives :

Développement d'une nouvelle gamme de produits destinée aux professionnels ainsi que la vente de produits sous la marque du distributeur en partenariat avec les grandes enseignes de distribution.

1.8 SAH Sénégal

L'unité de production entrera en exploitation au courant du second trimestre 2020.

La première année d'activité sera marquée par la production de 8 produits.

1.9 Groupe SAH

Chiffres en KDT	2018	2019	Var	BP 2019	Tx réel
Revenus	442 714	564 257	27,5%	808 083	70%
Coût matière	283 625	356 076	26%	516 085	69%
Taux de marge brute	35,9%	36,9%	1,0%	36,1%	0,8%
Charges de personnel	40 986	52 757	29%	57 280	92%
Autres charges d'exploitation	56 005	74 131	32%	93 811	79%
EBITDA	62 097	81 293	30,9%	140 908	58%
Taux EBITDA	14,0%	14,4%	0,4%	17,4%	-3,0%
Dotation aux amortissements et aux provisions	16 782	26 558	58%	37 351	71%
Résultat d'exploitation	45 315	54 735	20,8%	103 557	53%
Charges financières nettes	32 348	40 898	26%	29 486	139%
Autres charges et produits	13 531	8 293	-39%	- 7 598	-109%
Résultat net	26 498	22 129	-16,5%	66 472	33%
Taux de résultat net	6,0%	3,9%	-2,1%	8,2%	-4,3%
Intérêts des minoritaires	3 715	<825>	-122,2%	14 083	-6%
Part du groupe	22 783	22 954	0,8%	52 389	44%

✚ **Croissance** : Par rapport à 2018, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une croissance de **27,5%** pour atteindre **564.257 KDT**, soit un taux de réalisation de **70%** par rapport au business plan. La croissance du chiffre d'affaires provient de la société mère SAH, de la société Azur papier.

✚ **Marge brute** : Le taux de marge brute s'est établi au niveau de **36,9%** soit une hausse de 1% par rapport à 2018.

✚ **EBITDA** : L'EBITDA est passé de **62.097 KDT** en 2018 à **81.293 KDT** en 2019, soit une hausse de **30,9%** et un taux de réalisation de **58%** par rapport au BP.

- ✚ **Résultat net** : Le résultat net s'est établi à **22.129 KDT**, soit une diminution de **16.5%** par rapport à 2018 et un taux de réalisation du BP de **33%**. Ceci est principalement expliqué par l'importance des charges financières nettes qui ont totalisé **40.898 KDT** dont des pertes de change de **3.766 KDT**.

Le groupe a connu en 2019 une période de transition qui n'a pas été sans impact sur ses résultats à cause :

- Du lourd programme d'investissement relatif à l'activité détergent ainsi que l'activité de la filiale Azur papier.
- De la hausse des charges d'exploitation en relation avec l'expansion en Algérie et l'installation de trois nouvelles machines en Côte d'Ivoire.
- De l'augmentation importante des charges financières, et notamment des intérêts bancaires et des pertes de change.

CHAPITRE 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2.1 SAH Algérie

SAH Algérie a connu une évolution considérable de son effectif qui a doublé depuis l'année 2011 et ce en raison des investissements effectués durant les dernières années. SAH Algérie est passé d'une seule machine en 2011 à 4 machines à fin 2019. L'équipe commerciale et marketing a connu, également, un renforcement afin d'assurer la distribution de la production.

En 2019, l'effectif de la société a connu une augmentation de 14 personnes suite à l'acquisition d'une nouvelle unité de production.

2.2 SAHD Algérie

L'effectif de SAHD Algérie s'élève au 31 décembre 2019 à 8 personnes, soit le même effectif de la société au 31 décembre 2018.

2.3 SAH Maroc

L'effectif de SAH Maroc s'élève au 31 décembre 2019 à 3 personnes, soit le même effectif de la société au 31 décembre 2018.

2.4 SAH Libye

L'effectif de SAH Libye a connu une légère baisse en 2019 par rapport à 2018 en passant de 65 en 2018 à 63 en 2019. Cette baisse est principalement due aux conditions sécuritaires difficiles.

2.5 AZUR Papier

L'effectif de la société AZUR Papier est passé de 184 personnes en 2018 à 186 personnes au 31 décembre 2019 avec un taux d'encadrement de 50%.

CHAPITRE 3 : CONTROLE DES COMPTES

Les missions de contrôle des comptes des sociétés du groupe ainsi que des états financiers consolidés sont assurées par les professionnels suivants :

Société	Commissaires aux comptes
SAH Tunisie	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
AZUR Papier	CAF membre de PwC et Cabinet Mazars
Etats financiers consolidé	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
SAH Algérie	Madame Noura Bouafia
SAHD Algérie	Madame Noura Bouafia
SAH Maroc	NA
SAH Libye	NA
Azur Détergeant	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
SAH CI	NA
SAH Sénégal	NA

CHAPITRE 4 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan consolidé

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Ecart d'acquisition		7 840 394	7 840 394
Moins : amortissements		-2 352 118	-1 960 098
		5 488 276	5 880 296
Immobilisations incorporelles		3 455 959	3 071 944
Moins : amortissements		-2 920 415	-2 612 578
	III.1	535 544	459 366
Immobilisations corporelles		488 436 189	376 774 536
Moins : amortissements		-134 714 556	-113 866 991
	III.2	353 721 633	262 907 545
Immobilisations financières	III.3	2 844 232	1 929 278
Total des actifs immobilisés		362 589 685	271 176 485
Autres actifs non courants	III.4	19 584 610	6 962 224
Moins : amortissements			
Total des actifs non courants		382 174 295	278 138 709
Actifs courants			
Stocks		255 715 538	204 918 390
Moins : provisions		-2 068 628	-2 936 212
	III.5	253 646 910	201 982 178
Clients et comptes rattachés		169 801 032	174 341 430
Moins : provisions		-4 957 227	-5 194 726
	III.6	164 843 805	169 146 704
Autres actifs courants		61 570 460	38 498 826
Moins : provisions		-379 537	-379 537
	III.7	61 190 923	38 119 289
Placement et autres actifs financiers	III.8	5 504 216	10 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	34 074 338	61 502 606
Total des actifs courants		519 260 192	480 754 993
Total des actifs		901 434 487	758 893 702

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Capitaux propres			
Capital social		65 345 762	60 319 165
Réserves légales		6 031 916	5 333 842
Résultats reportés		97 111 255	75 305 604
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)		2 362 522	1 034 711
Prime d'émission		74 228 084	28 988 711
Ecart de conversion		7 887 493	10 692 392
Résultat consolidé (part du Groupe)		22 953 910	22 782 954
Réserves Spéciales d'investissement		14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	290 746 250	219 282 687
Part des minoritaires	III.10	86 895 692	60 589 088
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III.11	94 657 139	90 205 698
Autres passifs non courants	III.12	1 213 198	856 503
Total des passifs non courants		95 870 337	91 062 201
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	138 838 868	111 030 418
Autres passifs courants	III.14	49 311 200	24 603 064
Autres passifs financiers courants	III.15	208 295 395	203 143 037
Concours bancaires	III.16	31 476 745	49 183 207
Total des passifs courants		427 922 208	387 959 726
<u>Total des passifs</u>		523 729 545	479 021 927
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		901 434 487	758 893 702

Etat de résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Etat de résultat</u>	Notes	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Produits d'exploitation			
Revenus		560 135 559	440 350 102
Autres produits d'exploitation		4 121 825	2 363 545
<u>Total des produits d'exploitation</u>	IV.1	564 257 384	442 713 647
Charges d'exploitation			
Variation des stocks		36 612 054	22 748 893
Achats consommés	IV.2	-392 688 091	-306 374 168
Charges de personnel	IV.3	-52 756 950	-40 986 392
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	-26 558 102	-16 781 799
Autres charges d'exploitation	IV.5	-74 131 069	-56 005 345
<u>Total des charges d'exploitation</u>		-509 522 158	-397 398 811
Résultat d'exploitation		54 735 226	45 314 836
Charges financières nettes	IV.6	-40 898 384	-32 481 113
Produits des placements		748 872	1 205 271
Autres gains ordinaires	IV.7	2 386 430	2 672 825
Autres pertes ordinaires	IV.8	-56 893	-683 890
Effet Variation Périmètre de consolidation		6 548 410	11 013 560
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		23 463 661	27 041 489
Impôt sur les sociétés et impôts différés		-1 334 219	-535 133
Elément extraordinaire (Contribution conjoncturelle)		-	-8 000
<u>Résultat de la période</u>		22 129 442	26 498 356
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		22 953 910	22 782 954
<u>Part des minoritaires</u>		(824 468)	3 715 402

Etat de flux de trésorerie consolidé

Relatif à l'exercice clos au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31.12.2019	31.12.2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	22 129 442	26 498 356
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	20 488 670	18 280 997
Plus ou moins-value de cession	-8 800	(362 859)
Quote-part des subventions inscrite en résultat	-673 800	(587 004)
Résultat sur variation du périmètre de consolidation	(6 548 410)	(11 013 560)
Variation des :		
Stocks	(50 797 148)	(48 195 025)
Créances clients	4 540 398	(57 163 153)
Autres actifs	(23 071 634)	(16 615 011)
Fournisseurs et autres dettes	34 928 702	42 254 462
Autres passifs	24 708 136	3 779 359
Placements	4 500 000	(10 000 000)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	30 195 556	(53 123 438)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles.	(119 127 884)	(72 735 244)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 800	365 560
Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières	-914 954	(642 807)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants	(12 350 058)	(3 617 836)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(132 384 096)	(76 630 327)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de capital	-	-
Encaissement / Emission d'actions	50 265 970	-
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	9 603 799	88 688 189
Encaissement / Subvention d'investissement	1 765 945	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	61 635 714	88 688 189
Effet variation du périmètre	35 500 010	45 000 080
Variation de trésorerie	(5 052 816)	3 934 504
Ecart de conversion	(4 668 990)	10 066 321
Trésorerie au début de l'exercice	12 319 399	(1 681 426)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 597 593	12 319 399

CHAPITRE 5 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

***Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques
"SAH"***

***Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2019



***Rapport des commissaires aux
comptes***



Conseil Audit Formation
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Id Fisc 024 410 T
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789

CABINET HAYET LABIDI sarl

Société d'expertise comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables
ESPACE TUNIS- Bloc C 3ème étage, Ap 5

Rue 8011 Montplaisir - 1073 Tunis

MF : 1448019C, RC : B0160542016

Tél n° 216 71 950 104

Fax n° 216 71 950 140

Tunis, le 5 Mai 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques « SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I - Tunis-**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 290.746.250 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 22.953.910 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 86.895.692 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VII aux états financiers dans laquelle le conseil de l'administration a décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID -19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2019 pour un montant net de 253.646.910 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2019, la provision sur les stocks s'élève à 2.068.628 DT.

Les stocks sont valorisés au coût pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces

risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, et à l'nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Autre point

La société SAH SA ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et celles du directeur général de la société ; et à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

A l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti
 Conseil Audit Formation CAF
 1053 Les Berges du Lac - Tunis
 Tél: 216.71.180.000 / 71.963.900
 Fax: 216.71.961.789
 MF : 0024410T/A/M/000

Cabinet HAYET LABIDI

Fatez Fakhfakh
 CABINET HAYET LABIDI s.a.r.l.
 Expertise DECT
 Espace Tunis, Bloc C, Montplaisir 1062 - Tunis
 Tél: 71 950 104 - Fax: 71 950 140
 MF: 80160542016 - MF: 1448019C